

MISE A DISPOSITION DE COMPOSTEURS

POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ESTUAIRE

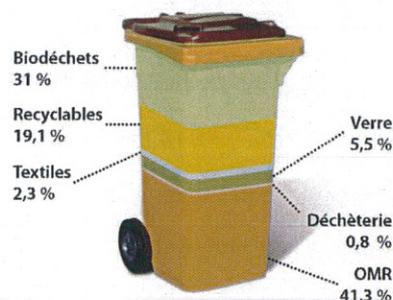
Avec l'arrivée du printemps, la CCE souhaite à nouveau sensibiliser les habitants du territoire aux pratiques du compostage, en relançant la mise à disposition d'équipements gratuits de compostage individuel du SMICVAL.

Cette initiative s'intègre dans l'Agenda 21 de la CCE, qui est un programme d'actions en faveur du développement durable et dont un des objectifs est de « Favoriser les bonnes pratiques ». C'est également un des axes prioritaires du label national « Zéro Déchets Zéro Gaspillage », obtenu par le SMICVAL.

Encore trop de déchets putrescibles dans les poubelles

Le SMICVAL est le prestataire en charge sur le secteur de la collecte et du tri des déchets. Les biodéchets et les déchets verts constituent à eux seuls près du tiers de la production totale de déchets sur le territoire du SMICVAL dont une partie, peut devenir du compost naturel de grande qualité.

Pour info : Chaque année, un français jette dans sa poubelle marron (Ordures Ménagères Résiduelles) 390kg de déchets dont 125kg de déchets putrescibles.



Une solution simple et efficace, passez au compostage !

Réduire le volume d'ordures ménagères et de déchets verts à traiter par la collectivité, produire un amendement naturel pour le jardin ou les plantes en pots, protéger le sol autour des plantations, les avantages du compostage sont nombreux.

Vous pouvez, à domicile, réutiliser pratiquement tous les déchets organiques : épluchures de légumes, restes de repas, tontes de gazons, feuilles mortes, tailles de haies, ... Leur valorisation n'est pas réservée aux seuls jardiniers avertis et procure une vraie satisfaction personnelle. Il vous suffit d'un coin de jardin pour installer votre composteur et de respecter 3 règles :

- Mélanger les différentes catégories de déchets (déchets riches en carbone ou en azote, déchets grossiers et fins, humides et secs)
- Aérer les matières
- Surveiller l'humidité

Vos plantations vont être ravies et elles vous en seront reconnaissantes !



Comment se procurer un composteur ?

Inscrivez-vous à la formation délivrée par le maître composteur de la CCE, David DUPUY. L'équipement vous sera ensuite remis gratuitement sous réserve de présenter un justificatif de domicile.

Les prochaines dates de formation / distributions auront lieu les :

- 21 avril à 14h
- 26 mai à 14h
- 23 juin à 14h
- 28 juillet à 14h
- 25 août à 14h
- 29 septembre à 14h
- 20 octobre à 14h
- 24 novembre à 14h

Inscription par mail agenda21@cc-estuaire.fr
ou par téléphone au 05 57 42 61 99.